



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 MAI 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 mai 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 18 mai 2009

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX
ASSOCIATIONS SUR PROPOSITION DE
L'OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
18 mai 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis SIMON -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Anne LABBE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Bernard BARE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Nicole IZORE donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN

Excusés :

Conseillers :

Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Nathalie BEGUIER -

SERVICE CULTUREL

**SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS SUR
PROPOSITION DE L'OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE**

Monsieur Nicolas MARJAULT Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Ville de Niort accompagne les pratiques amateurs, les écoles d'enseignement artistique associatives, la diffusion et l'action culturelle.

Au titre de l'année 2009 et dans la limite des crédits qui ont été ouverts au budget, il est proposé d'allouer aux associations affiliées à l'Office Municipal de la Culture, les subventions annuelles dont les montants figurent dans le tableau ci-dessous.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à verser les sommes ainsi définies :

ASSOCIATION	SUBV 2008	SUBV. 2009
Enseignement : aide aux associations Imputation budgétaire 65.26 6574		
Les P'tits Zola	400,00 €	400,00 €
Conservation et diffusion des patrimoines Imputation budgétaire 65.3241 6574		
Chaleuil dau Pays Niortais	3 000,00 €	3 000,00 €
Folk'avoine	500,00 €	500,00 €
Musées vivants	0,00 €	1 000,00 €
Université Inter Age (U.I.A)	500,00 €	500,00 €
Associations culturelles non classées ailleurs Imputation budgétaire 65.300 6574		
Bridge Club	500,00 €	500,00 €
Cercle généalogique des Deux Sèvres	0,00 €	1 500,00 €
Club Pyramide NILOA	220,00 €	200,00 €
Mémoire Vive	500,00 €	500,00 €
Niort en Bulles	800,00 €	800,00 €
Scrabble Club Niortais	160,00 €	160,00 €
Union Philathélique Niortaise	500,00 €	500,00 €

Association d'animation culturelle (action culturelle) Imputation budgétaire 65.330 6574		
La Belle Heure	800,00 €	800,00 €
Sté Historique et Scientifique	2 000,00 €	2 000,00 €
Les amis d'Ernest Pérochon	0,00 €	750,00 €
Associations jeunesse Imputation budgétaire 65.4220 6574		
FRANCAS	2 000,00 €	2000,00 €
Ligue de l'enseignement des Deux Sèvres	0,00 €	1 000,00 €
Ass. d'expression musicale lyrique et chorégraphique Imputation budgétaire 65.3111 6574		
Musique		
Accès Rock	500,00 €	500,00 €
Amatini	250,00 €	100,00 €
APEM SUD 79	1 200,00 €	800,00 €
Arc Musical	800,00 €	800,00 €
Ass Artistique des Cheminots Niortais	400,00 €	400,00 €
Caravansérail	500,00 €	500,00 €
CEM	1 000,00 €	800,00 €
Chanson	400,00 €	400,00 €
Chantepezenne	700,00 €	700,00 €
Chorale à coeur joie	700,00 €	700,00 €
Chorale André Léculeur	700,00 €	700,00 €
Euterpe	400,00 €	400,00 €
Groupe vocal Héloïse	0,00 €	700,00 €
Le Jardin des Voix	80,00 €	80,00 €
Jeunesses Musicales de France	4 800,00 €	4 800,00 €
Passeurs de Voix	80,00 €	500,00 €
Voix Grégoriennes	80,00 €	100,00 €
Danse		
Golpe Pena Flamenca	500,00 €	500,00 €
Prim'a corps	460,00 €	460,00 €
Tang'ochos	400,00 €	400,00 €
Virevolte	400,00 €	400,00 €
Yaka Danser	0,00 €	400,00 €
Yele	0,00 €	200,00 €

Ass. d'arts plastiques et autres activités artistiques Imputation budgétaire 65.3121 6574		
Artistes de Garde	500,00 €	500,00 €
Art'Oser	500,00 €	500,00 €
Atelier de la Cité	2 000,00 €	2 000,00 €
Atelier de la source	200,00 €	200,00 €
Autour de la Sculpture	500,00 €	500,00 €
CatARTsis ou l'Art libérateur	600,00 €	600,00 €
Esquisses et couleurs	600,00 €	600,00 €
Group'art	360,00 €	360,00 €
La Palette	600,00 €	600,00 €
Les Amis des Arts	1 000,00 €	1 000,00 €
OARSIS	900,00 €	900,00 €
Rencontres Créatives	300,00 €	300,00 €
Troupes de théâtre et autres créations Imputation budgétaire 65.3139 6574		
Cabaret St Flo	2 500,00 €	3 100,00 €
Le Chant des Toiles	80,00 €	400,00 €
Les compagnons de maître François	0,00 €	80,00 €
Libres Paroles (ex Chimères)	1 000,00 €	1 000,00 €
LEA (Ateliers du Baluchon)	80,00 €	400,00 €
Théâtre de la Mandragore	80,00 €	400,00 €
TOTAL		44 890,00 €

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Nicolas MARJAULT